

## INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE (IFC)

|             |         |          |             |                |
|-------------|---------|----------|-------------|----------------|
| Référence : | Durée : | Niveau : | Modalités : | Tarifs :       |
| BL047       |         | Bases    | E-Learning  | Nous consulter |

### LIEUX ET DATES :

#### A distance

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Découvrir le fonctionnement d'un contrat IFC pour les entreprises.
- Identifier les personnes pouvant bénéficier des IFC ainsi que les condition d'accès dans les cas particuliers.
- Maîtriser les spécificités des différents cas de départ à la retraite.

#### Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignements [cliquez ici](#) ou [contactez-nous](#)

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>](#)

### POINTS FORTS

**Modalités pédagogiques :**

**Formation interactive comportant des séquences théoriques et des questions. Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.**

**Formateur(s) :**

**Conçu par nos experts.**

**PROGRAMME**

- A. Définition et mise en place d'un contrat IFC dans l'entreprise
- B. Bénéficiaire des IFC
- C. Conditions de départ à la retraite
- D. Traitement fiscal et social du régime des IFC

**Validation des acquis :**

**Comment est-elle évaluée ?**

Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !

**Comment cette formation est-elle validée ?**

Pour valider cette formation, vous devez avoir :

Visionné l'ensemble des interviews de cette formation ;

Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

## Validation DDA

Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

### **Personnalisation parcours :**

**Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocoons, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet "Communauté".**

**Vous avez dit webcocoons ? Tout à fait ! Le webcocoons est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!**

### **Fiche identité :**

Ce module contient :

1. 1 partie théorie avec des animations et de la voix off
2. 1 quiz final

## PUBLIC

Intermédiaires en assurance  
Salariés des organismes d'assurance

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## PRÉ-REQUIS

### **Prérequis pédagogiques :**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

### **Prérequis techniques :**

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

### **Logiciels :**

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
  - Lecteur audio/vidéo
  - Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
- Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

**Modalité d'accès :**

- Les demandes d'inscription se font par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

## TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.  
Pour plus de renseignement contactez-nous !

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/02/2025 à 00:40